

①

BILAN SIMPLIFIÉ

JURISDICTIONAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
JUDICIAIRE DU COMMERCE N° 2033-A-SD-2019

Date de dépôt au Greffe 17 07 19

Désignation de l'entreprise SAGC SAS

Adresse de l'entreprise 8 rue des Vignerons 68720 FLAXLANDEN

SIRET

8 0 1 8 6 2 8 3 0 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

DU DEPOT 19 13 25 8 Néant ☐ *
LE GREFFIER

		Exercice N clos le			
		3 1 1 2 2 0 1 8			
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
		Net 3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086			
Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II		096	098		
Total général (I + II)		110	112		
PASSIF		Exercice N 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	500		
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134	227 756		
	Résultat de l'exercice	136	95 155		
	Provisions réglementées	140			
Total I		142	328 412		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	233 630		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 380		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	18 029		
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	256 699		
Total général (I + II + III)		180	585 111		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	34 126
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 216
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAGC SAS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13.11.2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209		214
		Services *		215		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			217		222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	4 500
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	4 500
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	9 063
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	660	244	763
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
Dotations aux amortissements *				254	2	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	9 828	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(5 328)	
Produits financiers (III)		280	104 893	294	3 718	
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	692	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	95 155	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	95 155	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	692	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	13 660
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)			992		
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	352	4 614	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		Déficit col. 2	356			
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	370	4 614	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
8 rue des Vignerons – 68720 FLAXLANDEN
RCS MULHOUSE – 801 862 830
Société de participations d'expertise comptable et de
commissaires aux comptes
Inscrite à l'Ordre des experts comptables de STRASBOURG

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2019

Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Notre société, exploite depuis le 21 mars 2014 un fonds de commerce ayant pour activité, la détention de titres, la gestion de ses actifs, les prestations d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à – 5 328 euros.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

L'évolution de la société est conforme aux objectifs et cohérente au regard de la complexité des affaires.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont ceux inhérents à toutes les sociétés ayant pour activité les prestations de conseils dans les secteurs de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est intervenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu des efforts entrepris, la société est confiante dans ses perspectives d'avenir malgré les

difficultés conjoncturelles rencontrées dans son secteur d'activité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS - PRISES DE PARTICIPATIONS - PRISES DE CONTROLE - CESSIONS DE PARTICIPATIONS - SOCIETES CONTROLEES - PARTICIPATIONS CROISEES

Au cours de l'exercice :

La société SAGC a prise une participation de 20 titres dans la société SAS GMH – 15 RUE SAINTE BRIGIDE - 67850 OFFENDORF. Désormais notre société détient 5.31% du capital social de la société GMH.

La société SAGC a prise une participation de 20 actions dans la société GROUPE FIBA – 7 Avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM. Désormais notre société détient 5.31% du capital social de la société GROUPE FIBA.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 0 euros.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 4 500 euros.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées 9 828 euros.
- Le résultat d'exploitation ressort à – 5 328 euros.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros.
- Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros.
- L'effectif salarié moyen s'élève à 0 personne.
- Les produits financiers de 104 893 euros proviennent d'une distribution de dividendes.
- Il est précisé que la société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 0 euro, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 95 155.47 euros.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 585 111 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 95 155.47 euros de la manière suivante :

Distribution de dividendes
Soit 40 euros par action

40 000.00 euros

Au compte « **Report à nouveau** »
Qui s'élève ainsi à 282 911.82 euros

55 155.47 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a eu lieu au titre des exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépense non déductible du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

La Présidence

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M. B.', is written over the printed text 'La Présidence'.

SAGC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social :
8 rue des Vignerons – 68720 FLAXLANDEN
RCS MULHOUSE – 801 862 830
Société de participations d'expertise comptable et de
commissaires aux comptes
Inscrite à l'Ordre des experts comptables de STRASBOURG

AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
(article L 232-23 du Code de Commerce)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2019

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 95 155.47 euros de la manière suivante :

Distribution de dividendes	40 000.00 euros
Soit 40 euros par action	
 Au compte « Report à nouveau »	55 155.47 euros
Qui s'élève ainsi à 282 911.82 euros	

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice, aucune distribution de dividende n'a pu avoir lieu au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

